

L'internationalisation du système productif alimentaire breton

Si l'ouverture à l'international des systèmes productifs alimentaires n'est pas un phénomène nouveau, son intensité s'est accentuée ces dernières années sous l'influence de différents facteurs : libéralisation des échanges, accroissement de la demande alimentaire mondiale, modification des modes de consommation, saturation de certains marchés européens, amélioration des techniques de transport, ou encore financiarisation des marchés agricoles.

L'objet de ce rapport du CESER de Bretagne est d'identifier les différentes facettes de cette internationalisation du système productif alimentaire breton, d'en analyser les différents mécanismes et de mettre en lumière les enjeux actuels et futurs qu'elle soulève.

En conclusion, le rapport formule des recommandations pour que les risques et les ruptures qu'elle engendre se transforment également en opportunités pour la Bretagne.



L'internationalisation du système productif alimentaire breton : une réalité

L'internationalisation du système productif alimentaire breton doit être appréhendée dans sa diversité car elle possède différentes facettes.

En termes de commerce extérieur, les exportations représentent en moyenne 15 % du chiffre d'affaires des IAA bretonnes. Les produits alimentaires les plus exportés par la Bretagne (viandes, produits laitiers) sont des produits bruts ou peu transformés, dégageant une valeur ajoutée relativement faible. Les pays européens constituent en 2011 les 2/3 des débouchés commerciaux de la Bretagne aussi bien pour les exportations que les importations.

Parmi les investissements bretons à l'étranger, les implantations de filiales restent globalement faibles, mais elles sont en progression. Si elles se situent pour moitié en Europe, celles sur le continent asiatique sont en forte croissance. Cette stratégie de développement à l'international peut également passer par l'exportation de compétences ou de savoir-faire.

La présence d'investisseurs étrangers en Bretagne reste modérée par rapport aux autres industries. L'attractivité de la Bretagne pour les investisseurs étrangers s'explique tout d'abord par la densité d'entreprises agroalimentaires sur le territoire, ce qui constitue un terrain favorable à l'innovation. Ensuite, l'existence de liens étroits entre l'agriculture et l'agroalimentaire sécurise également les approvisionnements, tant dans leur accès direct que dans la qualité des produits.

L'ouverture à l'international du système productif alimentaire breton se manifeste également par l'internationalisation des facteurs de production (matières premières agricoles, énergie, engrais, pesticides, agroéquipements...) dont les prix et l'approvisionnement sont déterminés en grande partie sur les marchés internationaux.

Enfin, les évolutions de la Politique Agricole Commune et de la Politique Commune des Pêches ont eu des conséquences sur l'orientation de la production et sur l'emploi dans ces activités en Bretagne.

Les enjeux de l'internationalisation du système productif alimentaire breton

Les enjeux en termes de production

Pour la filière **laitière**, la sortie des quotas en 2015 nécessite que dès à présent une réflexion soit menée au sein de la filière sur l'opportunité d'augmenter la production et sur le positionnement que souhaitent adopter les industriels de la transformation (production de "masse" de poudre de lait ou produits à plus forte valeur ajoutée). Cette réflexion doit aussi être engagée avec les autres filières en raison des tensions pesant notamment sur le foncier.

Pour la filière **volaille**, le principal enjeu est de retrouver sa compétitivité alors qu'elle perd des parts de marché sur son marché intérieur et sur le marché européen. En cause, un parc de bâtiments âgé, une hausse du coût de l'alimentation animale, un dialogue difficile avec la grande distribution. En outre, l'arrêt des subventions européennes à l'exportation nécessite des arbitrages entre reconquête du marché intérieur et exportations.

La filière de **viande bovine** doit faire face à une déprise continue de sa production depuis le début des années 1990. Dans ce contexte, le secteur de l'abattage-découpe sur le territoire est en grande difficulté. De plus, la nouvelle réforme de la PAC pourrait ne plus être aussi favorable à cette filière en Bretagne avec la convergence des aides par hectare.

La production **porcine** doit faire face à une concurrence européenne accrue et une stagnation de sa production depuis 10 ans. Les difficultés rencontrées par la filière se situent à différents maillons de la chaîne de valeur : accroissement du coût de l'alimentation animale, retard en termes de modernisation des bâtiments d'élevage, moindre rentabilité à l'échelle de la transformation, distorsions fiscales et sociales intracommunautaires. Un des enjeux pour cette filière composée de nombreux acteurs est de réussir à faire émerger une stratégie partagée.

Les principaux enjeux pour la production **halieutique** concernent sa capacité à produire en Bretagne à des coûts satisfaisants et dans un cadre réglementaire contraint. En outre se posent la question de la gestion des approvisionnements pour les industries de transformation et celle de la durabilité de ces approvisionnements.

En Bretagne, la compétitivité future de la filière **légumes** dépendra de sa capacité à poursuivre sa politique d'innovation, à instaurer un dialogue constructif avec la grande distribution, à gérer les effets de la mise en place de l'écotaxe, à réfléchir aux gains potentiels en termes d'économie d'énergie.

Les enjeux en termes de financement et de gouvernance des filières

Dans un contexte de modification des formes d'intervention de la puissance publique, de dérégulation des échanges, faut-il consolider les centres de décisions locaux ou chercher à attirer les investissements de grands groupes en Bretagne ? Ces orientations posent la question des moyens financiers mis à disposition : est-il possible de mobiliser d'autres formes de capitaux ?

Les enjeux en termes d'accès aux intrants

Face à l'accroissement de la volatilité des prix des matières premières agricoles, l'enjeu pour les acteurs de l'ensemble du système alimentaire est la réussite de la mise en place d'outils de couverture et/ou de contractualisation pour se prémunir contre ces risques.

Les enjeux en termes de transport et de logistique

Dans un contexte d'accroissement tendanciel des coûts de transport, de mise en place de l'écotaxe et de nécessaire prise en compte de l'impact environnemental de ces activités, les producteurs bretons doivent imaginer de nouvelles formes d'organisation pour massifier les flux et réduire leurs coûts.

Les enjeux en termes de sécurité alimentaire

Les consommateurs font part d'une exigence accrue envers les biens alimentaires, ce qui pose la question de leur qualité (nutritionnelle, sanitaire) et de leur traçabilité. L'enjeu pour les entreprises bretonnes est de les maîtriser et d'en faire un avantage comparatif.

I Recommandations

Intégrer l'internationalisation dans une stratégie régionale concertée pour mettre en cohérence les logiques de territoire et de filière

Pour une stratégie régionale durable

Toute stratégie concernant l'orientation de l'appareil productif alimentaire breton doit intégrer les conséquences économiques, sociales et environnementales liées à ces choix.

Pour une stratégie régionale concertée et évolutive

La mise en place d'une stratégie régionale doit également être inter-filières. Les choix impliquant une filière au sein du système alimentaire ne sont pas neutres pour les autres, notamment dans un contexte de tension sur le foncier agricole. Le dialogue entre les filières et au sein de chacun des maillons du système alimentaire (de l'amont à l'aval) doit être amélioré. En outre, cette stratégie ne doit pas être figée, mais évolutive et anticipatrice.

Maintenir la diversité des productions alimentaires sur le territoire

Soutenir les productions animales

Face à des productions animales bretonnes fragilisées, le risque est la "céréalisation" de la Bretagne. Le maintien d'une certaine diversité des productions alimentaires est une garantie pour faire face à certains effets de la mondialisation, mais aussi pour entretenir le lien existant entre l'agriculture et l'agroalimentaire et toutes les activités associées. Plusieurs leviers existent, mais ils relèvent d'un choix politique ou des producteurs : le recouplage des aides dans le cadre de la PAC, le développement de la contractualisation, la simplification des réglementations administratives tout en restant attentif aux implications environnementales, la sensibilisation et l'information des consommateurs.

Maintenir la diversité des productions halieutiques

La Bretagne est la région dont les différentes flottilles capturent la plus grande variété de poissons et crustacés. La complémentarité des activités de ces navires et la diversité de leurs productions doivent être préservées car elles constituent l'assise des structures portuaires et procurent un avantage compétitif certain aux acheteurs de la première mise en marché.

Améliorer la "compétitivité prix" du système productif alimentaire breton

Gérer la volatilité des prix des matières premières agricoles et aquacoles

Pour faire face à la volatilité des prix des matières premières différentes options sont possibles telles que développer des outils de gestion du risque, étendre la contractualisation entre les agriculteurs et l'industrie de première transformation, améliorer les relations avec la grande distribution pour une meilleure répartition des risques et des marges le long de la chaîne de valeur, favoriser en complément des importations l'autonomie en protéines de la Bretagne, accroître la régulation des cours par le stockage. Un défi est alors de trouver l'option ou la combinaison d'options la plus efficace.

Soutenir les économies d'énergie

La hausse du prix des énergies fossiles se traduit par une hausse des coûts de production pour l'agriculture, la pêche et l'agroalimentaire. Il est donc nécessaire de soutenir la recherche d'outils moins énergivores et de favoriser la production décentralisée d'énergies renouvelables.

Moderniser les bâtiments d'élevage et les outils industriels

Il conviendrait qu'au sein des filières concernées se tienne une réflexion sur les besoins techniques et financiers, et qu'une concertation soit engagée entre les acteurs (agriculteurs, industriels, salariés, pouvoirs publics, représentants de l'environnement), pour qu'une solution partagée soit trouvée.

Soutenir l'harmonisation et l'application des règles fiscales, sociales et environnementales dans l'industrie alimentaire européenne

Les distorsions de concurrence en matière fiscale, sociale et environnementale constituent un des facteurs de la perte de compétitivité du système productif alimentaire français face à certains pays de l'Union européenne. Il est donc nécessaire de soutenir une harmonisation et une application homogène de ces règles dans l'industrie alimentaire européenne, sans que cela se traduise par un nivellement par le bas.

Maintenir l'exception pour les produits alimentaires dans les accords bilatéraux entre l'Union Européenne et ses partenaires commerciaux

Les activités alimentaires ne doivent pas devenir "une monnaie d'échange" pour obtenir une baisse des barrières tarifaires ou non tarifaires sur d'autres biens ou services.

Améliorer la "compétitivité hors prix"

Favoriser la création de valeur ajoutée sur l'ensemble des marchés

Elle peut passer par la différenciation ou la segmentation des produits, par la création de marques, mais aussi par l'amélioration ou le maintien de la technicité et de la qualité de certaines productions de masse.

Encourager la formation et sécuriser les parcours professionnels

La Bretagne dispose d'un réseau dense de formation initiale et continue pour préparer aux différents niveaux de qualification des métiers agricoles, de la pêche et de l'aquaculture, et de l'agroalimentaire. Sa pérennité doit être assurée en poursuivant les opérations de sensibilisation sur l'attractivité des métiers menées par les branches professionnelles, les chambres consulaires ou le Conseil régional. La formation continue doit également permettre de sécuriser les parcours par la professionnalisation des acteurs et le développement des compétences.

Soutenir la recherche et l'innovation

La compétitivité du système productif alimentaire et son adaptation à de nouveaux modes de production dépendent d'innovations réalisées dans une multitude de domaines. Il est donc nécessaire de soutenir le réseau dense d'acteurs travaillant dans ces domaines et d'encourager le croisement des compétences.

Améliorer les performances logistiques

Cela s'obtiendra par un dialogue renforcé avec la grande distribution pour massifier les flux, par un développement de l'offre de fret ferroviaire et en permettant de mieux exploiter le potentiel des ports bretons.

Améliorer collectivement la connaissance de l'international

Développer des alliances à différentes échelles

Il est important de mettre en relation les entreprises d'une même filière pour proposer une offre groupée à l'international ou pour mutualiser les coûts sur des salons internationaux. Cette coopération peut également être menée à l'échelle interrégionale pour bénéficier d'une meilleure visibilité territoriale. L'internationalisation de la grande distribution française, notamment dans les pays émergents, constitue un atout pour l'agroalimentaire dont elle pourrait davantage assurer la promotion.

nalisation de la grande distribution française, notamment dans les pays émergents, constitue un atout pour l'agroalimentaire dont elle pourrait davantage assurer la promotion.

Accompagner les entreprises dans leur connaissance des marchés

Avoir une bonne compréhension de l'évolution des marchés et des besoins exprimés, connaître ses concurrents, appréhender les différences culturelles dans les relations commerciales, s'informer sur les évolutions réglementaires sont autant d'éléments que doivent maîtriser les PME.

Inscrire la culture de l'international dans l'entreprise

La réussite à l'international nécessite que cette préoccupation ne se cantonne pas à la direction et à l'équipe export (quand elle existe), mais se diffuse au sein de l'entreprise.

Entretenir et communiquer sur le savoir-faire breton

La qualité des produits alimentaires bretons est reconnue. Il est important d'entretenir ce savoir-faire, d'en avoir une vision prospective et de mieux le valoriser sur les salons.

Favoriser le financement des projets

Les entreprises du système productif alimentaire se caractérisent pour beaucoup par des rentabilités "serrées". Une des conséquences de cette situation est la concentration progressive des exploitations agricoles ou des entreprises agroalimentaires. En complément des outils de financement traditionnels, d'autres sources peuvent ou pourront être mobilisées (épargne citoyenne, Banque publique d'investissement).

Rapporteurs

Antoine DOSDAT, Alexandre GOHIN et Jacques JAUQUEN

Contact

Janick BEREL, Conseillère technique

Tél. : 02 99 87 17 64

janick.berel@region-bretagne.fr

